



CAROLI IMMOBILIER

TRANSACTION (honoraires à la charge du vendeur)

Prix de vente Honoraires TTC

Vente inférieure à 75 000 €

Forfait de 6 000 €

Entre 75 001 euros et 150 000 €

Forfait de 7500 €

A partir de 150 000 €

5 % TTC

Ces honoraires comprennent le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique. Tranches d'honoraires non cumulatives et taux T.V.A 20%.

Informations légales :

Raison sociales : CAROLI TRANSACTIONS IMMOBILIERES 18 rue du Pré d'Avril 74940 ANNECY au capital de 10000€ / Siret 842 200 396 00013 / RCS ANNECY / Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce N° CPI 3502 2018 000 036 704 délivrée le 12/10/2018 par la CCI Ile et Vilaine / Assurance RCP MMA IARD / Caisse de garantie financière Galian, 89 rue de la Boétie 75008 Paris / Montant de la garantie financière 120 000€ / Ne doit recevoir ni détenir d'autre fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération.